

Inscription aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Vacances d'hiver 2019

Durant les vacances, du 11 au 22 février 2019, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) propose aux enfants Mulhousiens âgés de 3 à 10 ans des animations autour de la thématique « Les Emotions ». En plus de ces activités, il sera proposé des sorties à la demi-journée (bowling, théâtre, musée...), des parcours d'éveil, des activités sportives adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.

Chaque matinée, l'enfant demeure acteur de ses vacances par le biais des ateliers libres. Chaque après-midi, le planning des activités est élaboré par les enfants. Les enfants présentant divers handicaps peuvent bien évidemment être accueillis.

Avant toute inscription, il sera nécessaire de prendre contact avec le service Jeunesse et Centres Sociaux au 03 89 33 78 34. Un service d'accueil est assuré dans 3 écoles mulhousiennes (maternelle La Fontaine, maternelle Furstenberger, élémentaire Nordfeld), le matin à partir de 7h30 et jusqu'au passage du bus qui les amènera au Centre Alfred Wallach, et le soir de 17h30 jusqu'à 18h30 au plus tard.

Les parents peuvent également, s'ils le souhaitent, déposer les enfants sur site, au Centre Alfred Wallach, le matin entre 8h et 9h, et les rechercher le soir entre 17h et 18h au plus tard.

Inscriptions et renseignements

Les inscriptions ont lieu **du 23 janvier au 20 février 2019 (pas d'inscription le vendredi 8 février)**. À compter du 11 février, un délai de carence de 48h sera mis en place (exemple : pour une inscription ayant lieu le 11 février, l'enfant sera pris en charge à compter du mercredi 13 février) :

→ À la Mairie, service Jeunesse et Centres Sociaux (entrée B), 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse
Tel : 03.89.33.78.34
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

→ Au Palais des Sports, Pôle Sports, Jeunesse et Centres Sociaux, entrée 16 boulevard Stoessel à Mulhouse
Tel : 03.89.33.79.23
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h

Documents à fournir

- | | |
|---|---|
| - carnet de santé de l'enfant | - justificatif de domicile |
| - attestation d'assurance extrascolaire | - n° de sécurité sociale |
| - ou responsabilité civile 2018/2019 | - quotient familial |
| - avis d'imposition 2017 | - photo d'identité de l'enfant |
| - n° d'allocataire CAF | - aides aux temps libres 2019 (bon CAF) |

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur <https://www.mulhouse.fr/mon-quotidien/extrascolaire-et-loisirs/loisirs-petites-vacances-scolaires/>

Contact presse :

Nina OUMEDJKANE

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46